

# HYDROMASSE

ADJUVANT LIQUIDE HYDROFUGE DE MASSE  
POUR MORTIERS ET BETONS  
A USAGES PROFESSIONNELS



## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'agents hydrofugeant oléagineux modifiés

## CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- . ASPECT PHYSIQUE : Liquide
- . MASSE VOLUMIQUE : 940 g / litre.
- . pH à 1 % : 7.35 environ
- . COULEUR : Légèrement Jaune ocre



## PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- Liquide dispersable dans l'eau, **non corrosif, non caustique**
- **APPORTE UNE FONCTION HYDROFUGE DE MASSE** dans les mortiers, mortiers de finition, enduits, bétons, bétons branchés, agglomérés, joints de parpaings
- **Convient pour la réalisation d'enduits de façade ou de chape de cuvelage en intérieur.**
- Par son caractère hydrofugeant réduit : - **l'absorption capillaire**
  - **la pénétration de par l'extérieur de l'humidité, de la pluie.**
  - **« l'effet buvard » qui dégrade les matériaux**

### • Exerce simultanément des fonctions complémentaires :

- ⇒ Participe à améliorer la répartition plus homogène de l'air en diminuant la dimension des bulles, propriété entraîneur d'air, et la plasticité du béton.
- ⇒ Permet, selon les cas, de réduire partiellement les quantités d'eau de gâchage.



Z.A. NEVERS ST ELOI - 27, Rue des Grands Prés - 58000 NEVERS - France - SIRET : 408 432 417 00017 - RCS 96B140  
www.prodic-diffusion.com - info@prodic-diffusion.com  
Tél : 03.86.23.96.13 - Fax : 03.86.23.96.03



ABSORBANTS  
INSECTICIDES

DESOUYDANTS  
GRAISSES  
RATICIDES

ACIDES  
PHOSPHATANT  
LUBRIFIANTS  
REPULSIFS

ALCALINS  
DECAPANTS  
PROTECTEURS  
SAVONS

SOLVANTS  
AEROSOLS

DEGRAISSANTS  
TRAITEMENTS  
SHAMPOOINGS

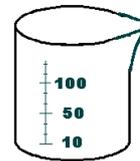
NETTOYANTS  
DESINFECTANTS  
DE  
SURFACES  
CARROSSERIES

## MODES ET DOSES D'EMPLOI

**Incorporer l'adjuvant avec l'eau nécessaire au gâchage afin d'assurer au malaxage, une répartition très homogène dans la masse.**

A titre indicatif, à adapter selon les ouvrages à réaliser et les matériaux employés :

	Quantité à ajouter par sac de <b>35 Kg</b> de ciment ou de chaux hydraulique
<b>BETONS</b>	<b>35 à 70 ml</b>
<b>MORTIER</b>	<b>30 ml</b>
<b>MORTIER</b> en couche de finition, enduits	<b>70 ml</b>
<b>Confection de joints pour parpaings agglomérés</b>	<b>35 ml</b>



*Nota important : Pour répartir d'une façon homogène effectuer l'ajout au début de l'apport de l'eau de gâchage, disperser la quantité d'adjuvant dans un seau d'eau, remuer jusqu'au moment de l'incorporation. Selon le type d'ouvrage, réduire si nécessaire, la quantité d'eau de gâchage.*

**NE PAS SURDOSER.**

## RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

- la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.
- a aussi été pris en compte la directive 2004/73/CEE portant 29<sup>ème</sup> adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).
- Cette préparation n'est pas dangereuse pour la santé par la directive 1999/45CE.

- . En cas de contact avec les yeux, la peau : Laver immédiatement pendant 15 minutes à l'eau claire
- . Ne pas laisser à la portée des enfants
- . Refermer l'emballage après utilisation
- . Respecter les dosages préconisés et une répartition homogène de l'adjuvant.
- . Compte tenu des différents facteurs pouvant, comme pour tous les adjuvants, interférer dans les résultats, l'utilisateur devra effectuer ses propres essais préalables sous sa responsabilité afin d'observer conditions d'utilisations et compatibilité par rapport aux résultats souhaités.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

### Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Z.A. NEVERS ST ELOI – 27, Rue des Grands Prés – 58000 NEVERS – France – SIRET : 408 432 417 00017 – RCS 96B140  
 www.prodic-diffusion.com – info@prodic-diffusion.com  
 Tél : 03.86.23.96.13 - Fax : 03.86.23.96.03



ABSORBANTS INSECTICIDES    DESOXYDANTS    GRAISSES RATICIDES    ACIDES PHOSPHATANT    LUBRIFIANTS    REPULSIFS    ALCALINS    DECAPANTS    PROTECTEURS    SAVONS    SOLVANTS    AEROSOLS    DEGRAISSANTS    TRAITEMENTS DE SHAMPOINGS    NETTOYANTS    DESINFECTANTS    DE SURFACES    CARROSSERIES